

Compte rendu de réunion de la Commission Cantine du mardi 24 avril 2012 à 18h40 en mairie

➤ Présents :

- AP2E : V. Girard, A. Fontaine, L. Baudry, B. Diguier
- Agent communal : M. Le Roy
- Élu(e)s : G. Crochard, M. Monnier

➤ Visite

- Dans l'objectif de l'agrandissement de la cantine et de la recherche d'améliorer ce service, Emmanuel FRANCO demande à l'association AP2E de réfléchir sur une date et sur des lieux de visite de cantine ayant à peu près le même nombre de rationnaires et la même organisation (repas faits sur place)

➤ Budget :

- La municipalité confirme qu'il a bien été provisionné la somme de 3 000 € au budget 2012. Cette somme sera complétée par une autre dotation lors du vote du budget en 2013. L'ensemble de la dotation servira à l'achat d'un jeu dans la cour de l'école élémentaire en 2013. En attendant, nous contactons des sociétés spécialisées afin de nous faire une proposition d'aménagement dans cette cour.

➤ Animation sur le temps du midi :

- Les temps de lecture assurés par Françoise et Hélène de 11h45 à 13h30, sont appréciés par les enfants. Nous attendons un temps plus généreux pour mettre en place le jardinage avec André Coulon, une autre personne bénévole !

➤ Constat sur le repas en cantine:

➤ Par l'élue :

- Des enfants énervés
- Temps d'attente long entre les plats : lié au fait que les agents mettent dans les plats au dernier moment pour que les enfants mangent chaud.

➤ Par AP2E :

- L'association remercie le personnel communal de son accueil et de sa disponibilité pour répondre aux questions. Il a été également souligné la qualité gustative du repas.
- L'association constate également des enfants quelques peu excités et un temps d'attente également long entre les plats et une disparité de temps entre les 3 services.

➤ Propositions d'amélioration :

➤ SERVICES CANTINE:

- L'association de parents d'élèves propose de repasser à 2 services. La municipalité et la responsable de cantine ne sont pas contre. Un essai sera fait jusqu'à la fin de l'année scolaire (juillet). Il faut dans un premier temps acheter plus de vaisselle pour éviter que les agents soient obligés de la laver entre le 1er et le 2ème service.
- L'organisation serait la suivante :
 - de 11h50 à 12h35 le 1er service
 - $\frac{1}{4}$ heure pour le lavage des tables et la mise du couvert par les agents
 - de 12h50 à 13h30 le 2ème service
- Nous sommes conscients que nous améliorons le temps de repas des enfants mais il est possible que cela augmente le niveau sonore global.
- Les enfants plus autonomes pourront aider les plus jeunes, préparer les corbeilles de pain, aider au débarrassage et à la mise du couvert.
- Il a été discuté également la possibilité de faire intervenir un professionnel de la restauration collective. L'idée serait de faire un audit et une formation des agents sur l'organisation globale : cuisine et service : AP2E et la municipalité recherchent des adresses. Si l'intervention est concluante, cela pourrait être étendu à la réflexion de la future organisation suite à l'agrandissement des locaux.

➤ SANTÉ :

- L'association de parents d'élèves souhaite qu'il soit mis dans l'arrière cuisine (celle qui donne sur la rue) un matelas + couverture afin d'isoler confortablement un enfant blessé ou malade. Aujourd'hui le matelas et la couverture disponibles sont dans le bureau de Monsieur Cambolive.
- L'association suggère également l'affichage d'une procédure pour les agents (si soucieux de santé avec un enfant appeler les parents, si impossible de les joindre appeler le 15...) : Virginie GIRARD, secouriste, note que la démarche est évidente mais dans la panique l'agent peut perdre ses moyens !
- L'association suggère également qu'il soit fait une valise transportable contenant les 1er soins : aujourd'hui celle existante est murale. Cela éviterait de faire des allers retours et de laisser l'enfant sans surveillance pendant ce laps de temps. Le téléphone sans fil est mis à la disposition des agents à chaque début de service.

PROPOSITION DE DATES
Prochaine réunion le mardi 12 juin à 18h40 en mairie

Compte rendu validé par l'association de parents d'élèves AP2E